



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD



académie  
Lille  
RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Lille, le 12 mars 2020

## Communiqué de presse

### Covid-19: Le lycée professionnel Paul Langevin de Waziers fermé par mesure de précaution



Deux enseignants du lycée professionnel Paul Langevin, situé rue Paul Langevin à Waziers, ont été diagnostiqués positifs au coronavirus Covid-19.

Dès la confirmation de ces cas, l'ARS et Santé publique France ont engagé les investigations afin d'identifier l'ensemble des personnes qui ont pu être en contact rapproché avec ces enseignants.

#### Le groupe scolaire fermé par mesure de précaution

Par précaution, Michel Lalande, préfet du Nord et Valérie Cabuil, rectrice de l'académie de Lille, ont pris la décision de fermer l'établissement le temps nécessaire pour mener les investigations et adapter les mesures en fonction des éléments recueillis. Par arrêté du 12 mars 2020, le lycée professionnel Paul Langevin de Waziers sera donc fermé jusqu'au lundi 16 mars inclus.

Ce lycée accueille 372 élèves.

#### Durant cette période, l'ensemble des personnels et élèves scolarisés dans l'établissement doivent :

- Éviter les contacts avec les personnes fragiles (âgées, malades notamment) ;
- Limiter les contacts avec le public (ne pas se rendre aux activités extra-scolaires) ;
- Surveiller leur température deux fois par jour ;
- En cas d'apparition de symptômes (toux, fièvre), **appeler le 15**.

#### Les recommandations relatives aux personnels, parents, frères et sœurs non scolarisés dans l'établissement :

A ce stade, il n'y a pas de recommandation spécifique formulée pour les personnels et les parents, frères et sœurs non scolarisés dans l'établissement. Les parents qui ne disposent pas de mode de garde sont invités à contacter leur employeur, qui se rapprochera de l'Assurance Maladie afin de bénéficier d'un arrêt de travail pour assurer la garde de leur enfant. Pour plus d'informations et formulaire de déclaration sur <http://declare.ameli.fr>

## Cellule d'information du public

Une cellule d'information du public, ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le week-end de 08h30 à 14h00, a été mise en place pour répondre aux questions des habitants des Hauts-de-France directement concernés par les cas de coronavirus : **03 20 30 58 00**.

Un numéro vert national répond par ailleurs aux questions des Français sur le coronavirus, 24 heures sur 24, sept jours sur sept : **0 800 130 000**.

**L'appel aux 15 est réservé aux personnes ayant des symptômes. Il s'agit d'un numéro dédié aux prises en charge médicales.**

## Sites internet utiles

Retrouvez plus informations sur le coronavirus ici : [www.gouvernement.fr/infocoronavirus](http://www.gouvernement.fr/infocoronavirus).

Retrouvez plus d'informations sur les mesures prises par l'Éducation nationale dans l'académie de Lille : <http://www.ac-lille.fr/>

## Recommandations pour les habitants

La meilleure protection contre le virus consiste à provisoirement cesser les poignées de main et embrassades, et à respecter les « gestes barrières », des mesures simples et efficaces pour freiner la diffusion du virus :

- Se laver les mains régulièrement (pendant 30 secondes avec de l'eau et du savon) ;
- Éternuer et tousser dans son coude ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique ;
- Porter un masque jetable, uniquement quand on est malade ;
- Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche ;
- Rester chez soi, limiter les sorties et contacter votre médecin si votre état de santé le justifie.